

**REGARDS SUR UNE EXPÉRIENCE  
D'APPROCHE DE QUARTIER :  
LE CAS DU CARREFOUR COMMUNAUTAIRE SAINT-PAUL,  
SECTEUR SAINTE-THÉRÈSE**

**Par :  
Denis Plamondon**

**Collection  
Les travaux du Collectif IDÉES-UQAC**

**Université du Québec à Chicoutimi**

**NOVEMBRE 2004**

Coordination à l'édition: Myriam Duplain  
Édition finale: Luc Gobeil

© Université du Québec à Chicoutimi

Dépôt légal - 4<sup>e</sup> trimestre 2004  
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN : 2-920730-97-5

## TABLE DES MATIÈRES

Préambule.....	5
Introduction .....	7
Le contexte de l'intervention .....	7
Centre de soir-enfants.....	9
Animation de quartier .....	10
Projet : les cuisines collectives .....	10
La connaissance du milieu et la détermination des besoins.....	10
Problème du logement : une intervention réalisable? .....	11
L'absence de sentiment d'appartenance : une intervention possible? .....	11
Le problème de l'alimentation : intervention retenue.....	12
Préparation de l'intervention.....	12
Fonctionnement.....	13
Évaluation du projet .....	15
Projet : l'initiation aux ordinateurs .....	16
L'émergence d'un besoin et l'origine du projet .....	16
Trouver les ressources .....	16
Déroulement de l'activité.....	17
Évaluation de l'expérience.....	18
Impacts de ces divers projets sur la mobilité.....	20
Des projets qui suscitent d'autres projets .....	21
Conclusion.....	21
ANNEXE .....	23



## PRÉAMBULE<sup>1</sup>

L'utilisation des *études de cas* constitue une formule pédagogique éprouvée dans l'enseignement des disciplines professionnelles. À partir de la description d'une expérience concrète, les étudiantes peuvent analyser la procédure suivie, retracer les étapes, repérer les pièges et apprivoiser ainsi la pratique de la discipline. D'ailleurs, les professeurs en font depuis longtemps usage en médecine, en administration, en comptabilité, en éducation, en chiropraxie et en droit.

Cette étude de cas s'inscrit dans une série d'études similaires élaborées pour présenter, à des étudiantes, une variété d'expériences en organisation communautaire illustrant différents modèles enseignés à l'Université du Québec à Chicoutimi, comme dans les autres institutions universitaires du Québec qui disposent d'un programme de formation en travail social :

- *Modèle d'action sociale* : expérience d'intervention centrée sur la défense de droits d'une collectivité ou d'un groupe victime d'injustice. Ce modèle se base sur la construction d'un rapport de forces pour faire triompher les personnes lésées;
- *Modèle de planning social* : expérience d'intervention axée sur l'utilisation de connaissances scientifiques pour développer une organisation et des services. Ce modèle se base sur la concertation;
- *Modèle de développement local* : expérience d'intervention orientée vers l'amélioration, pour toute une communauté, des conditions de vie générées par un processus d'autodéveloppement. Ce modèle se base sur l'addition des forces du milieu.

Jean-Pierre Deslauriers, de l'Université du Québec en Outaouais, avait déjà réalisé, en texte reprographié, une banque relativement importante d'études de cas dans sa région à l'aide d'un outil qu'il avait validé (voir annexe). Avec son accord, reprenant son outil, j'ai donc réalisé des récits d'intervention dont celui-ci. Le guide d'entrevue utilisé par Jean-Pierre Deslauriers s'inspire du modèle général d'organisation communautaire élaboré par Doucet et Favreau<sup>2</sup>. Ce guide identifie quatre grandes étapes dans la réalisation d'une intervention dans la communauté : 1) l'analyse des besoins, 2) la planification, 3) la réalisation du plan et 4) l'évaluation.

Ces dernières années, dans le cours *Mobilisation et action collective en travail social* (4TRS304), j'utilisais avec succès les études de cas déjà produites en Outaouais, mais il va sans dire qu'il s'avère très stimulant, pour nos étudiantes, de retrouver des études de cas émanant de leur propre région. Ce cours dispose maintenant d'études de cas du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les études de cas, au delà de leur utilité pédagogique dans des cours, ont suscité un intérêt réel dans le milieu

---

1. Le féminin est utilisé dans ce texte parce qu'il est représentatif des personnes impliquées dans l'organisme ainsi que dans les cohortes étudiantes qui analysent les études de cas.

2. DOUCET, Laval et Louis FAVREAU (1991), *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Presses de l'Université du Québec, Sillery, 464 pages.

communautaire. Plusieurs intervenantes ont exprimé le souhait d'une diffusion de ces études illustrant diverses manières d'agir dans la communauté. Dans la région, la pratique en milieu communautaire est trop rarement documentée. L'édition de ces études de cas permet l'accès à un savoir-faire et aussi sa mise en mémoire. C'est pourquoi le Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR) s'est montré ouvert à diffuser les travaux du Collectif IDÉES-UQAC.<sup>3</sup>

Dans un premier temps, il m'a fallu identifier les expériences significatives mais aussi diversifiées d'organisation communautaire dans la région. Après consultation de personnes impliquées, j'ai dressé une liste de ces expériences. En lien avec chacune de ces interventions, j'ai rejoint soit une participante active, soit une permanente, soit une organisatrice, bref, une personne qui pouvait décrire l'expérience de l'intérieur. Par la suite, j'ai réalisé l'entrevue avec cette personne en suivant le guide d'entrevue produit en annexe, construit et validé par Jean-Pierre Deslauriers. Avec l'autorisation de la personne interviewée, l'entrevue a été enregistrée et transcrite, non pas en *verbatim* mais dans une écriture simple et concrète; un récit, une histoire. Un texte un peu plus littéraire a par la suite été produit et cette première version de l'étude de cas a été validée par la personne interrogée pour vérifier la fidélité du texte, ajouter de l'information et compléter des explications avant la production finale.

Cette méthode implique un choix. Mon propos n'était pas de faire une analyse critique d'une intervention dans un milieu précis mais de donner la parole, de prêter ma voix à une personne, un groupe qui avait tenté de réaliser une intervention collective. Comme déjà mentionné plus haut, en lien avec la dimension pédagogique de l'exercice, les étudiantes, à partir de la description d'une intervention concrète, doivent analyser le cheminement de l'opération, retracer les différentes étapes, repérer les pièges comme les gages de succès, autrement dit, apprendre à intervenir collectivement.

---

3. Le Collectif IDÉES-UQAC (Collectif de recherche sur les initiatives de développement économique et social) est une structure de recherche rattachée à l'UQAC mais en partenariat avec le milieu. Cette structure poursuit différents objectifs, parmi lesquels: susciter et soutenir des activités de recherche dans les domaines du développement, de la coopération et de l'économie sociale en milieu local et régional; en partenariat avec les intervenants du milieu, développer des stratégies d'action sociale et économique, utiles aux individus et aux organismes du milieu.

## INTRODUCTION

Comment faire lorsqu'on se retrouve dans un quartier pauvre à problèmes multiples, dans un organisme naissant disposant de très peu de moyens et, qu'en plus, on est une toute nouvelle intervenante, donc étrangère à ce milieu? Et pour augmenter la difficulté, qu'on est une intervenante d'origine péruvienne. Le présent document décrit le développement d'une ressource communautaire, le *Carrefour communautaire Saint-Paul*, dans le quartier du même nom, à Chicoutimi.

Ce récit d'intervention se base sur deux entrevues réalisées avec l'organisatrice communautaire du Carrefour communautaire Saint-Paul, secteur Sainte-Thérèse, madame Mirtha Domenack. L'une a été effectuée en janvier et l'autre en mars 2002. Une autre entrevue a été réalisée en février 2002 avec madame Nadia Lapointe, ex-stagiaire du Carrefour communautaire Saint-Paul et membre du comité animation. Les entrevues furent enregistrées, transcrites et organisées par l'auteur. Deux documents ont aussi été utilisés : le *Rapport d'activités du Carrefour 2000-2001* et un rapport<sup>4</sup> émanant du Collectif IDÉES-UQAC. Le texte a été validé par des membres de l'organisme.

Voici le plan de ce récit d'intervention. Nous décrivons d'abord le contexte de l'intervention et nous esquisserons la première intervention significative, soit celle du *Centre de soir-enfants*. Dans le volet animation de quartier, nous nous intéresserons à deux projets. D'abord, en ce qui concerne le projet des *cuisines collectives*, nous verrons la connaissance du milieu et l'identification d'un problème, la préparation de l'intervention, le financement et les résultats de cette intervention. Nous aborderons ensuite le second projet, *l'initiation aux ordinateurs*. Il sera alors question de l'émergence d'un besoin, de la façon de trouver les ressources, du déroulement de l'activité et de ses résultats. Nous terminerons en mesurant l'impact de ces deux projets dans la dynamique du quartier et la résurgence d'autres projets, tout en amenant notre conclusion.

### Le contexte de l'intervention

À l'automne 1997, deux personnes du quartier Saint-Paul, soit madame Françoise Gagnon, membre de la congrégation Notre-Dame-du-Bon-Conseil et monsieur Carol Bélanger, diacre, en association à d'autres gens de ce quartier populaire de Chicoutimi, forment un comité d'action sociale. Ils entreprennent alors une démarche d'observation, de réflexion et de conscientisation en lien avec les situations vécues par la population de leur secteur. Face aux besoins des jeunes et de la population adulte et réalisant l'absence de vie communautaire, le comité élabore un projet visant à doter le quartier d'un centre communautaire.

---

4. ALONSO, Miriam, GIRARD Claude, LAVOIE François, MARTEL Denis, TREMBLAY Marielle et Pierre-André TREMBLAY (1999), *La pauvreté à Chicoutimi et à Jonquière : ce qu'on en dit, ce qu'on en fait*, Projet de lutte à l'appauvrissement dans les quartiers défavorisés de Chicoutimi et Jonquière, Phase I : profil de la situation, rapport final, Chicoutimi, Collectif IDÉES-UQAC, 93 pages.

Lorsque la direction de l'école du quartier apprend l'existence de ce comité, elle sollicite une rencontre avec ce dernier, à laquelle plusieurs intervenantes et intervenants de différents organismes ou services publics sont également conviés. Divers échanges ont lieu sur les préoccupations des gens car il existe plusieurs problèmes dans le quartier dont la violence, l'utilisation des drogues, les vols, les problèmes reliés aux adolescent-e-s, etc. Le comité s'élargit en s'adjoignant d'autres acteurs sociaux comme l'AFÉAS, la seule organisation stable dans le quartier, et le conseil de fabrique. Tous ces gens se demandent alors : « *Qu'est ce qu'on peut faire pour notre quartier?* »

C'est ainsi qu'après plusieurs rencontres réunissant les différents acteurs concernés, le Carrefour communautaire Saint-Paul, secteur Sainte-Thérèse, est fondé lors d'une assemblée publique au printemps 1999. Il se donne entre autres comme mission de favoriser l'animation et le développement du milieu, d'augmenter le sentiment d'appartenance, etc. Plusieurs partenaires soutiennent l'action de l'organisme : l'école primaire de la Pulperie et sa garderie, le CLSC du Grand Chicoutimi, la paroisse Saint-Paul-Apôtre, la Commission scolaire, le Cégep de Jonquière, l'UQAC (Collectif-IDÉES et une stagiaire en travail social) et principalement cinq communautés religieuses du Saguenay.

Les gens souhaitent un changement. Ils se demandent par quoi commencer. À peu près au même moment, le Collectif IDÉES-UQAC fait son intervention en produisant son étude sur la pauvreté dans divers quartiers des villes de Chicoutimi et de Jonquière. Cette étude vient chiffrer et mettre encore plus en évidence la situation de pauvreté du quartier. Quelques données statistiques de 1996, comparant celles du quartier à celles du Québec ainsi qu'à l'ensemble de la région métropolitaine de recensement (RMR), sont éloquentes :

	<b>Quartier Saint-Paul-Apôtre</b>	<b>RMR Chic./Jonq.</b>	<b>Province de Québec</b>
<b>Familles monoparentales</b>	30.7%	15.0 %	15.9%
<b>Taux d'activité</b>	44.2%	57.9%	62.3%
<b>Taux de chômage</b>	21.2%	13.4%	11.8%
<b>Revenu moyen du ménage</b>	24 485\$	40 914\$	42 229\$

Source : Alonso et al., 1999 : 37-41

Avec le cumul de ces différents indicateurs, soit le nombre de familles monoparentales, le taux d'activité, le taux de chômage et le revenu moyen du ménage, on constate que le quartier, même si on le savait déjà, se situe nettement en-dessous de l'ensemble du Québec et même des quartiers



avoisnants. L'étude du Collectif révèle aussi que la moitié des résidents ont déménagé au moins une fois au cours des cinq dernières années. On se retrouve de toute évidence avec une population pauvre, qui appelle des interventions. Mais comment agir avec une population en mouvance?

L'intervention du Collectif IDÉES-UQAC documente davantage les gens sur la situation de pauvreté du quartier, ce qui suscite d'autant plus la motivation et l'intérêt d'intervenir dans leur milieu de vie. C'est ainsi que le Collectif s'implique, en animant une table de concertation (table Concert-action de lutte à la pauvreté de Chicoutimi), structure où le Carrefour communautaire Saint-Paul se retrouve avec d'autres organismes.

On connaît donc les problèmes du quartier, ils sont nombreux et ils peuvent toucher différents individus. Mais quel groupe faut-il cibler pour commencer? On pense aux adultes mais ce type d'intervention représente un travail à long terme. L'organisme en est à ses débuts et dispose de peu de moyens financiers.

### *Centre de soir-enfants*

Le contexte favorable du milieu scolaire, l'appui possible des communautés religieuses et la préoccupation des gens du Carrefour communautaire Saint-Paul pour les jeunes ont amené l'organisme à faire le choix d'intervenir du côté des enfants comme première population cible. Les jeunes sont une bonne source d'information pour répondre à certaines questions concernant la situation des familles : est-ce que la famille mange à sa faim? Est-ce une famille monoparentale? Est-ce une famille déstructurée? Les enfants, compte tenu de leur situation de dépendance, sont aussi les personnes les plus vulnérables. Ils présentent également un problème très important, le décrochage scolaire. L'école avait d'ailleurs, tout comme la population, manifesté certaines inquiétudes. De plus, en travaillant avec les enfants, on fait un travail à plus long terme et on fait aussi de la prévention. C'est ainsi que l'obtention d'une aide financière de 20 000 \$, provenant de cinq communautés religieuses soucieuses des jeunes, permet l'embauche d'une intervenante. À l'automne 1998, le Centre de soir-enfants ouvre ses portes à 45 enfants. L'intervenante y travaille avec un comité d'appui formé d'une représentante de chacun des organismes suivants : le CLSC, le Cégep de Jonquière, le conseil d'administration du Carrefour, les parents et l'école.

Le Centre de soir-enfants est ouvert aux jeunes de 6 à 12 ans. En 2004, ce centre en est à sa sixième année de fonctionnement et, au cours de la période estivale, il devient un centre de jour. Il offre aux enfants un lieu accueillant, sécuritaire et créatif. Il ne se limite pas à l'aide aux devoirs mais vise à développer des activités de valorisation et de compétence personnelle et sociale. À titre d'exemple, des expériences menées dans le domaine des arts ont permis à des jeunes d'exposer des œuvres à la bibliothèque municipale. Aussi, des ateliers issus du programme « Vers le pacifique... » ont été instaurés, afin que les enfants apprennent à se contrôler en sachant ce qu'ils doivent faire lorsqu'ils montent dans l'échelle de l'agressivité. Bref, ils apprennent à se connaître eux-mêmes. Ce centre est comme un lieu de référence où les enfants peuvent trouver des personnes significatives qui leur donnent la sécurité qu'ils n'ont pas toujours à la maison.

## *Animation de quartier*

Bien que le volet Centre de soir-enfants ait débuté en premier, c'est l'approche de quartier qui est privilégiée pour l'ensemble des projets. Le volet animation Carrefour cible les adolescents et adolescentes ainsi que la population adulte. En fait, l'objectif poursuivi est la restructuration et la revitalisation du quartier. Les interventions mises en place grâce à une stagiaire de l'UQAC se mettent en branle à partir de l'automne 1999. Un comité déjà formé travaille ce nouveau volet et appuie les actions de la stagiaire. Il se compose de la stagiaire, d'un citoyen et d'une citoyenne du quartier, d'un membre du conseil d'administration de l'organisme et du prêtre de la paroisse. Deux fêtes de quartier sont organisées pour favoriser la prise de contact avec la population, déterminer les besoins et recueillir les idées des gens sur le quartier. Au terme de l'année académique qui annonce la fin des deux stages de l'étudiante, soit en mai 2000, l'activité connaît un certain ralentissement.

Quelques mois plus tard, soit en novembre 2000, c'est l'octroi d'une subvention d'environ 18 000 \$, du Fonds de lutte à la pauvreté, qui permet l'engagement d'une organisatrice communautaire et, par le fait même, la consolidation de ce deuxième volet. Cette subvention, qui se terminait en novembre 2001 et qui a été renouvelée pour une période de six mois, soit jusqu'en mai 2002 pour un montant d'environ 9 000 \$, permet donc le maintien de son poste. Bien que l'intervenante communautaire travaille principalement dans le volet animation de quartier, elle garde des liens étroits avec le Centre de soir-enfants.

Le comité d'appui au volet animation Carrefour existe toujours. Outre l'intervenante communautaire, quatre personnes en font partie : le prêtre, une personne du quartier, l'ex-stagiaire de l'UQAC et un membre du conseil d'administration. Ce comité se réunit une fois par mois et a un rôle de supervision et de soutien. Il définit les priorités annuelles et ce sont ces orientations qui sont examinées mensuellement.

## **PROJET : LES CUISINES COLLECTIVES**

### **La connaissance du milieu et la détermination des besoins**

Lorsque l'intervenante est arrivée en novembre 2000, il y avait différents projets à démarrer. La première année de son arrivée, l'intervenante se donne comme plan de travail de prendre contact avec les gens, de savoir ce qu'ils veulent faire, de cerner leurs besoins et de faire l'état de la situation. Elle désire, en bref, connaître les gens mais aussi se faire connaître. L'intervenante communautaire se donne un prétexte. Avec l'aide d'un comité, elle élabore un journal de quartier, *Le Carrefour*, pour présenter l'organisme. C'est un journal d'information mais c'est aussi plus que cela. Au fond, c'est un moyen d'aller cogner aux portes et de parler avec les gens, de voir des visages, de constater des situations mais aussi de se faire connaître. C'est donc un journal personnalisé, car il est remis aux gens en mains propres. Et à travers cette remise du journal, l'intervenante peut

constater des problèmes. C'est par la distribution collective du journal (par les stagiaires et autres intervenantes), par l'utilisation d'un guide mais, aussi, par des rencontres informelles et divers contacts, que se développe cette connaissance du milieu.

Mais le journal demeure la première porte d'entrée. Le fait que l'organisatrice soit immigrante semble un facteur favorable à la communication. Les gens, en ouvrant leur porte, sont intrigués car des personnes immigrantes, il y en a assez peu à Chicoutimi. Ils se demandent de quel pays elle peut bien venir. Aussitôt qu'elle commence à parler, c'est comme s'ils s'identifiaient parce que lorsqu'on parle de pauvreté, on associe les assistés sociaux et les immigrantes, bref, on se retrouve entre exclus! Peut-être se sentent-ils moins jugés?

### ***Problème du logement : une intervention réalisable?***

Lorsque les problèmes sont précisés, l'intervenante doit se poser la question suivante : est-ce que l'intervention est réalisable? À titre d'exemple, l'insalubrité des logements peut être considérée comme un problème important, puisque cela rend les gens malades. Mais à cette première étape, l'intervenante communautaire ne peut intervenir sur cet aspect car cela représente un problème d'une grande complexité : travailler avec le propriétaire et avoir accès à des ressources financières significatives. De plus, il existe un organisme qui travaille déjà sur ce genre de dossier (Loge M'Entraide). Les contacts sont d'ailleurs faits avec cet organisme. Le principe important qui anime le Carrefour communautaire Saint-Paul n'est pas de dédoubler ce qui existe déjà, mais de s'associer aux ressources existantes et de les rapprocher de la population du quartier. Toutefois, il n'est pas exclu que, plus tard, le Carrefour communautaire Saint-Paul et Loge M'Entraide puissent développer un projet ensemble. Mais l'intervenante ne s'engage pas dans cette direction, ne croyant pas que le projet puisse se solder par un succès. Elle préfère s'orienter vers des projets moins complexes et plus courts, lesquels assurent aux gens une réussite, car ceux-ci ont souvent essuyé des échecs.

### ***L'absence de sentiment d'appartenance : une intervention possible?***

On peut dire que 80% des gens du quartier sont locataires et, par le fait même, que leur présence y est temporaire. Leur pauvreté entraîne une grande mobilité. À la pauvreté s'ajoute donc un problème supplémentaire, soit l'absence d'un sentiment d'appartenance chez ces nouveaux arrivants. Le Collectif IDÉES-UQAC, dans son document sur la pauvreté, a même quantifié cette mobilité : « Environ la moitié des résidents a déménagé au moins une fois au cours des cinq dernières années » (Alonso et al., 1999 : 38). Ces nouveaux arrivants ont peu de racines ici et ils s'expriment ainsi : « Je suis venu dans ce quartier parce que j'ai rencontré un problème économique, soit je me suis séparé, soit j'ai perdu mon emploi...Je n'ai pas les moyens d'aller ailleurs. Alors, je viens ici parce que le loyer est moins cher mais c'est temporaire. Quand je vais réussir, je vais partir ». Même si cela fait 12 ou 14 ans qu'ils sont ici, ils sont arrivés dans le quartier avec cette mentalité et ils la conservent. Il devient alors très difficile de créer un sentiment d'appartenance. Comment mobi-

liser des personnes pour agir dans un quartier qu'ils veulent abandonner au plus vite? Bien sûr, il y a aussi des gens qui ont acheté des maisons, qui ont choisi d'être ici et dont la situation est meilleure. Ils ont un vécu ici, une enfance, des parents. Puis, ce sont les enfants qui finissent par acheter la maison.

### ***Le problème de l'alimentation : intervention retenue***

Par ses contacts répétés avec les gens du milieu, d'autres problèmes émergent. L'intervenante leur parle simplement des difficultés de se nourrir, de joindre les deux bouts avec de faibles budgets. Le problème de l'alimentation s'avère fondé et il est étroitement relié à la pauvreté. Les gens n'arrivent pas à se nourrir adéquatement.

### **Préparation de l'intervention**

C'est en échangeant, particulièrement lors de la distribution du journal, qu'a germé le projet des cuisines collectives. L'organisatrice communautaire étant originaire du Pérou, là où sont nées les cuisines collectives, elle est donc familière avec la formule. L'expérience fonctionne bien dans des quartiers de Montréal. Même au Café-Jeunesse de Chicoutimi, une cuisine collective existe depuis plusieurs années. L'organisatrice croit donc à cette formule. Pour elle, c'est une bonne façon pour que les gens se prennent en charge : on ne leur donne pas quelque chose, ce sont les personnes qui viennent travailler pour elles-mêmes.

Pour démarrer le projet, on a fait appel à la Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSS-02), qui dispose d'un programme de sécurité alimentaire. Ce soutien financier (environ 1000 \$) permet l'achat de certains équipements de cuisine, d'aliments de base et d'un bac donnant l'occasion à chaque femme de ramener ses portions de plats chez elle. C'est en s'inspirant du document *Démarrer une cuisine collective, c'est pas sorcier*, produit par le Regroupement des cuisines collectives du Québec<sup>5</sup>, et en faisant l'inventaire de ce qui était déjà disponible au local du Carrefour communautaire Saint-Paul (réfrigérateur, lave-vaisselle, four micro-ondes, poêlon électrique et divers équipements), que les femmes font la liste des achats à faire. En utilisant la subvention de la RRSS-02, elles se procurent des chaudrons, des rôtissoires, des couteaux de différentes sortes, des fourchettes, des planches pour découper la viande ou les légumes, des rouleaux à pâte, un mélangeur, des louches, des cuillers en bois, un petit robot électrique pour les oignons, des spatules, un ensemble de bols à mélanger, des tabliers, des mitaines, des filets pour les cheveux, etc.

Le Carrefour communautaire Saint-Paul dispose déjà d'une cuisinière électrique mais cette dernière doit être changée car elle est défectueuse. La société Saint-Vincent-de-Paul vient en aide à l'organisme, mais les cuisinières reçues ne sont pas faites pour supporter le niveau d'utilisation d'une cuisine collective. Celles-ci doivent être changées à trois reprises. En février 2002, à la suite

---

5. Outre ce document, le Regroupement des cuisines collectives du Québec a aussi produit un vidéo, *Les chaudrons qui chantent*, un document de formation présentant les principaux moments d'une cuisine collective. Regroupement des cuisines collectives, 1605 rue De Champlain, Montréal, H2L 2S5 (Tél. : 1-514-529-3448 ou 1-800-567-3717).

de l'abandon d'un projet de cuisine collective à Laterrière, le Carrefour communautaire Saint-Paul apprend, de la RRSS-02, qu'il peut disposer d'un montant supplémentaire de 1 000 \$ pour procéder à l'achat d'une toute nouvelle cuisinière électrique.

En ce qui a trait aux aliments utilisés pour la préparation des repas, les femmes contribuent par l'achat des portions mais l'organisme participe en fournissant les épices, la farine, le sucre et le sel. Par ailleurs, l'organisme Moisson Saguenay, qui fait la collecte et la distribution des aliments qui ne répondent plus aux critères de vente de diverses épicereries, collabore également au projet. Mais comme le Carrefour communautaire Saint-Paul n'est pas encore accrédité par Moisson Saguenay, les aliments qu'il peut obtenir de ce dernier sont limités. Lorsque le Carrefour communautaire Saint-Paul obtient son accréditation, l'apport de Moisson Saguenay devient plus significatif.

### **Fonctionnement**

Une cuisine collective consiste en un regroupement de gens qui font des repas ensemble. Un groupe de cuisine collective peut varier de cinq à huit personnes mais au-delà de ce nombre, le fonctionnement s'avère difficile. Les femmes viennent au local une journée, par exemple le jeudi, et elles déterminent, avec l'intervenante, quels types de plats vont être cuisinés. Le choix des menus est fait à partir des spéciaux retrouvés dans les prospectus publicitaires distribués par les épicereries. Par exemple, si la viande hachée est vraiment moins chère au cours d'une semaine, alors une sauce à spaghetti peut être apprêtée. Cela peut également être un pâté au poulet ou une soupe. Une fois le choix arrêté, un prix pour chacune des participantes est alors calculé en fonction du nombre de portions désiré. Si une personne veut cinq petits pots de sauce à spaghetti ou quatre portions de pâté au poulet, on détermine le montant requis et chacune donne l'argent en fonction des portions choisies, du prix que cela coûte. Un pot de sauce à spaghetti peut varier entre 1 \$ ou 1,50 \$, selon ce qu'on y ajoute. Autre exemple, la tourtière faite dans le temps des fêtes a coûté 5 \$. Donc, les gens paient en fonction de la portion prise. Le lendemain, les mêmes personnes viennent pour préparer les repas prévus la veille et selon les aliments achetés. La préparation dure une journée et à la fin de celle-ci, les personnes partent avec leurs portions.

Le projet des cuisines collectives a débuté en octobre 2001. Après quatre mois d'existence, certaines femmes sont parties (problèmes de santé, etc.) et d'autres ont rejoint le groupe. Le modèle a été adapté au Carrefour communautaire Saint-Paul, selon les besoins des femmes participantes. Il a d'ailleurs évolué en cours de route. Au Pérou, les femmes se rencontrent plusieurs fois dans la semaine. Ici au Québec, certaines cuisines fonctionnent une fois par semaine alors que, dans la région, certaines ont un rythme d'une fois par mois. La cuisine collective fonctionne deux fois par mois. Au début, les femmes venaient soit le mardi, soit le mercredi, de 9 h à 12 h, pour faire les choix de menus en tenant compte des spéciaux de la semaine. Puis, elles partaient en groupe faire les achats. Ensuite, le vendredi, de 9 h à 18 h 30, elles faisaient la cuisine, c'est-à-dire qu'elles devaient s'installer, couper les aliments, peler les patates, découper la viande, faire la cuisson, partager les portions et faire le ménage. À la fin de la journée, elles repartaient à la maison avec un souper tout préparé.

À l'hiver 2002, puisque les femmes viennent le mardi matin pour un cours en informatique (voir plus loin pour le détail de ce projet) qui se termine vers 11 h, elles se donnent alors jusqu'à midi pour déterminer ce qui va être cuisiné. Elles arrivent avec la recette de ce qu'elles auraient le goût de faire et déterminent alors les achats à effectuer. Cela prend moins de temps parce qu'elles ont plus d'expérience, qu'elles se parlent entre elles lors de l'activité du cours d'informatique et qu'elles ont déjà convenu des recettes qu'elles aimeraient faire. Elles font ensemble le choix de telle ou telle épicerie, selon le prix demandé pour tel ou tel ingrédient. Enfin, elles établissent le coût total et chacune paie alors sa contribution. À midi, chacune a son lunch et elles dînent ensemble. Après dîner, elles montent dans la voiture de l'intervenante et procèdent aux achats dans les épiceries convenues. Elles reviennent et déposent les aliments dans le réfrigérateur.

À la demande des femmes participantes, chacune a accès aux mêmes quantités. Les femmes conviennent ensemble qu'elles veulent toutes payer le même montant et, donc, partir avec les mêmes quantités. Prenons l'exemple où les femmes ont cuisiné un pâté chinois, un ragoût de boulettes et des cigares au chou. Cette épicerie a coûté 32,50 \$. Il faut rappeler que certains ingrédients sont fournis par l'organisme (farine, sel, poivre, épices, etc.) Les femmes, au nombre de cinq, ont déboursé chacune 6,50 \$ et se sont partagé également les 32 portions de pâté chinois, les 2 tasses et demie de sauce, les 36 boulettes du ragoût et les 23 cigares au chou. Si une personne est coincée financièrement, l'organisatrice écrit ce qu'elle doit et cette personne peut payer plus tard. À un moment donné, une personne a été moins assidue dans ses paiements, mais elle a graduellement pris conscience de l'importance de payer sa part.

Les femmes viennent pour faire la cuisine deux demi-journées plutôt qu'une seule longue journée, soit le jeudi matin et le vendredi matin. Elles cuisinent alors de 9 h à midi. Elles dînent sur place normalement à partir de ce qu'elles ont cuisiné. Ce n'est qu'après le dîner du vendredi qu'elles partent avec tout ce qu'elles ont préparé. Il faut préciser que cette organisation peut changer. La flexibilité et l'adaptation relèvent du groupe de femmes. Par exemple, si une femme trouve un emploi et veut aussi poursuivre le projet mais selon un autre horaire, il appartiendra au groupe d'en décider.

À cette époque, en plus d'assurer le transport du groupe lors des achats, l'organisatrice communautaire travaille surtout sur les relations interpersonnelles. Apprendre à cuisiner en groupe, ce n'est pas facile. L'une aime les aliments salés, l'autre pas... Les goûts sont très variables : tel aliment peut convenir à l'une, jamais à l'autre. Autre exemple, si l'une ne met pas son bonnet ou si l'autre se passe la main sous le nez, cela va provoquer des réactions. Il faut travailler sur la personne qui réagit mais aussi sur la personne qui provoque la réaction, donc intervenir à différents niveaux. L'organisatrice communautaire est toujours là. Elle n'est pas traitée vraiment comme une intervenante mais comme l'une des leurs. Il faut donc, comme intervenante, développer son sens de l'observation, ce qui n'est pas facile. Comment dire les choses de manière à favoriser un climat plus démocratique?

## Évaluation du projet

L'évaluation de l'expérience se fait de façon informelle et continue. Ainsi, une évaluation se produit lorsque les femmes ont terminé la confection des plats. Par exemple, un certain vendredi, elles se félicitaient, s'embrassaient en se disant leur fierté d'avoir réussi leurs plats. Elles faisaient goûter à tout le monde qui passait par là : « *Mange cela, tu vas voir comment c'est bon!* » C'était particulièrement le cas pour le ragoût de boulettes et aussi les cigares au chou. Il y a entre autres une femme, dans le groupe, qui est particulièrement douée en cuisine et qui aide les autres.

Mais les évaluations plus significatives se font davantage lors de la rencontre de planification du mardi. Par exemple, c'est lors d'une de ces rencontres que les femmes ont fait le constat de leur fatigue, suite à la longue journée de préparation du vendredi précédent et qu'elles ont suggéré d'essayer de faire la cuisine deux demi-journées plutôt qu'une seule. C'est aussi grâce à cette rencontre d'évaluation que les femmes vont exprimer qu'elles tiennent à un partage égal, autant dans le financement des achats qu'en ce qui concerne les plats réalisés. Lors de la préparation des repas, vers la fin de l'activité, une simple question sur la satisfaction peut être lancée. L'intervenante mesure du même coup le sentiment vécu suite à la préparation des repas : la fatigue, peut-être l'échec d'avoir raté une recette ou encore un petit problème de communication dans le groupe. Mais ce n'est pas le moment de trop approfondir les questions soulevées. Les personnes ont eu une grosse journée et leur seule envie, c'est de partir avec leurs plats. Ce sera donc davantage le mardi suivant que l'organisatrice communautaire pourra revenir sur un point qui a émergé le jeudi matin ou le vendredi matin lors de la confection des plats.

En ce qui concerne les résultats d'un tel projet, l'intervenante sait maintenant qu'au cours des deux dernières semaines du mois, les familles ont quelque chose de bon à manger. Au début du mois, lorsque arrive le chèque de la sécurité du revenu, l'argent sert d'abord à payer le loyer, ce qui ampute le budget d'un gros montant. Il n'en reste alors pas beaucoup à la fin du mois. De plus, cette activité sort les gens de leur isolement. C'est le cas entre autres d'une femme du groupe, qui n'est pas vraiment dans le besoin mais qui participe à la cuisine pour briser son isolement. Les cuisines collectives contribuent à créer un sentiment d'appartenance. C'est entre autres cela qui fait que les gens restent ici dans le quartier. Les femmes apprennent à se connaître, à aller marcher ensemble, etc. Cela crée de l'entraide. Et après cette première affiliation à un groupe, ces femmes seront invitées à organiser la fête du quartier du mois de juin, élargissant ainsi leur appartenance.

Au printemps 2002, la participation des femmes au cours d'informatique est importante. Pour assurer l'unité du groupe, il faut que les femmes se rencontrent plus souvent dans d'autres activités plutôt que seulement dans le cadre de la cuisine collective. Au Café-Jeunesse de Chicoutimi, les femmes ne font la cuisine qu'une fois par mois mais comme elles font partie d'un collectif, les Femmes-Soleil, elles ont d'autres activités qui cimentent le groupe.

## PROJET : L'INITIATION AUX ORDINATEURS

### L'émergence d'un besoin et l'origine du projet

Les femmes qui venaient au local pour les cuisines collectives ou pour les rencontres-femmes voyaient qu'il y avait un ordinateur. Elles passaient la remarque qu'elles aimeraient apprendre à utiliser l'ordinateur. Parallèlement, toujours par la distribution du journal, l'intervenante vérifie l'intérêt à participer à un éventuel groupe d'initiation aux ordinateurs. Les femmes intéressées à ce projet ou à un autre, comme les cuisines collectives, ou même à un groupe de marche, donnent leurs coordonnées selon leurs intérêts.

Dans ces contacts avec la population du quartier, l'intervenante communautaire remarque que les personnes en recherche d'emplois sont souvent confrontées à la réalité des ordinateurs. Ces personnes vont dans les organismes comme le Centre local d'emploi (CLE) et on leur dit : « *Regarde, les ordinateurs sont là, tu peux les utiliser pour faire ton CV* ». Mais la personne qui ne connaît pas l'ordinateur ramasse ses affaires et retourne tout simplement à la maison. Par ailleurs, le programme gouvernemental « Brancher les familles » a amené plusieurs familles à s'acheter des ordinateurs. Les mères monoparentales font l'achat d'un tel appareil pour donner à leurs enfants un moyen d'entrer dans le monde. Cependant, les enfants se comportent en propriétaires exclusifs de l'ordinateur et, comme les mères n'y connaissent rien, ils leur interdisent d'y toucher en faisant valoir qu'elle peut tout effacer ce qu'ils ont mis en place. Les mères, tout en reconnaissant que l'appareil était d'abord destiné à leurs enfants, constatent qu'elles ne peuvent rien en faire. Elles s'interdisent donc de l'utiliser mais, en même temps, elles en sentent le besoin. Ce besoin, même s'il n'est pas primaire, est tout de même un besoin.

L'intervenante vérifie alors, auprès de ces personnes, l'intérêt de faire partie d'un groupe d'initiation aux ordinateurs. Des personnes additionnelles manifestent de l'intérêt et, après le démarrage de deux groupes, une liste d'attente est constituée. À travers cette activité, d'autres problèmes ont été soulevés, comme l'analphabétisme. Étonnamment, quelques temps auparavant, une femme du groupe Alpha avait voulu démarrer un groupe, ici dans le quartier, pour les personnes qui avaient des difficultés à lire et à écrire. Cette personne avait tout fait pour qu'un groupe démarre : publicité, visite dans les maisons, annonce à l'église, affiches, etc. Mais elle n'avait eu que deux appels. Le Carrefour communautaire Saint-Paul, en utilisant une autre stratégie, celle de l'ordinateur, a brisé une foule de préjugés reliés au fait d'être identifié comme analphabète. Alors, proposer une initiation aux ordinateurs a entraîné la formation de deux groupes de cinq personnes, sans compter celles qui sont en attente.

### Trouver les ressources

Mais comment un groupe communautaire sans moyen financier peut-il mettre en branle cette initiation aux ordinateurs? L'organisatrice communautaire connaît un organisme, le CFER (Centre



de formation en entreprise de récupération), qui recycle des ordinateurs que certaines entreprises jugent dépassés. Sans les remettre à neuf, le Centre réussit à les rendre opérationnels. Toutefois, il y avait une contrainte de taille : ces ordinateurs n'étaient accessibles qu'au réseau des commissions scolaires. Comme organisme communautaire, le Carrefour communautaire Saint-Paul n'y avait donc pas accès. Par le Centre de soir-enfants, d'excellents rapports se sont tissés entre l'organisme et la directrice de l'école du quartier, La Pulperie. Celle-ci ne voit donc aucun problème à envoyer la lettre pour réclamer les ordinateurs en reconnaissant le travail que le Carrefour communautaire Saint-Paul veut faire et se porte garante de l'utilisation des ordinateurs aux fins mentionnées. Grâce à cette intervention, l'organisme reçoit huit ordinateurs, qu'un bénévole installe gratuitement. Enfin, c'est un autre organisme communautaire, les Ateliers pratiques, qui construit gratuitement les meubles pour les ordinateurs.

Il faut maintenant trouver la personne ressource qui donnera la formation à l'utilisation des ordinateurs. L'intervenante communautaire met la main sur un feuillet présentant le programme « Jeunes volontaires ». C'est le CLE de Chicoutimi qui supervise ce programme, lequel permet à des jeunes de 17 à 30 ans de réaliser un projet spécifique. L'intervenante connaît une jeune fille du quartier qui répond aux différentes exigences du programme: avoir 17 ans et ne pas être à temps plein au travail, ni aux études. Cette jeune fille n'était pas retournée aux études lors de la dernière année scolaire car elle désirait changer d'orientation. L'intervenante communautaire l'a donc approchée pour lui proposer de démarrer ce projet.

La jeune fille hésite parce que même si elle connaît les ordinateurs, elle ne se sent pas apte à donner de la formation. L'intervenante communautaire l'encourage en lui disant qu'elle ne serait pas toute seule dans le projet, qu'elle serait appuyée. Elle l'incite à rechercher des renseignements sur le programme « Jeunes volontaires ». Par cette cueillette d'informations, la jeune fille apprend qu'elle doit présenter un projet, un plan de formation, etc. Avec de l'aide, elle réussit à formuler le projet et celui-ci est accepté par le CLE. Elle est donc rémunérée pour réaliser la formation, par le programme « Jeunes volontaires ». Pour elle, c'était aussi une bonne affaire car à ce moment-là, elle n'était ni sur le marché de l'emploi ni aux études. En plus, cela lui donne l'occasion de gérer un groupe, de faire des plans de cours et de s'initier à la comptabilité, puisque ce programme dispose d'un budget qu'elle doit gérer (achat de matériel, etc.). Il va de soi que l'organisatrice communautaire la soutient, la supervise. À quelques reprises, la jeune formatrice doute de sa capacité à faire certaines tâches mais l'organisatrice l'appuie, l'encourage.

### **Déroulement de l'activité**

C'est donc une fois par semaine, et cela pendant deux mois, que les cours se sont donnés. Le projet devait se terminer à la mi-janvier 2002. Toutefois, le responsable du CLE constatant, lors de sa visite, que c'était un bon projet et qu'il y avait une liste d'attente pour suivre les cours, il recommande que celui-ci soit prolongé de six mois, c'est-à-dire jusqu'en juillet 2002. Il y a deux groupes de cinq personnes chacun, soit un le mardi matin et l'autre, le jeudi après-midi. Au début, ce sont

dix femmes qui suivent ces cours. Le mercredi, la jeune formatrice est disponible pour aider celles qui veulent venir travailler sur les ordinateurs.

Le groupe du mardi devait apprendre à manipuler l'ordinateur. Mais la jeune fille se rend compte qu'il y a un problème avec le doigté sur le clavier. Les femmes ont beaucoup de difficulté à repérer les lettres, les mots. C'est plus qu'une question de manipulation du clavier, c'est l'écriture du français en tant que telle qui pose problème. La jeune formatrice modifie donc le programme d'apprentissage en y intégrant le logiciel *Tap-touche*. En utilisant ce dernier, les femmes acquièrent la manière de dactylographier et elles apprennent, par le fait même, les lettres et les mots. Même si elles progressent plus lentement que l'autre groupe et prennent plus de temps à faire leurs devoirs qui contiennent, bien sûr, beaucoup d'erreurs et de corrections, les femmes de ce groupe n'abandonnent pas.

Dans le groupe du jeudi, on prend contact avec la routine de l'ordinateur : ouvrir, fermer, les icônes et leurs utilités, le traitement de texte. Le groupe du jeudi est donc légèrement plus avancé que celui du mardi. Comme la jeune formatrice connaît les gens qui suivent les cours, elle profite du traitement de texte pour leur donner à copier des documents qui peuvent les aider dans l'estime de soi. À ce niveau, c'est l'organisatrice communautaire qui est intervenue pour ouvrir cette piste et alimenter la jeune fille en textes pertinents, même si celle-ci demeure la responsable du projet. Les textes que les femmes ont à dactylographier sont donc, en même temps, des textes de réflexion. À titre d'exemple, on retrouve : « *Je peux si je veux...tout est dans le pouvoir que j'ai...* » Bref, on utilise tout texte qui peut contribuer au développement de l'estime de soi.

### **Évaluation de l'expérience**

On obtient un premier résultat tangible : tant le mardi que le jeudi, il s'est créé un sentiment d'appartenance au groupe. À Noël 2002, les participantes des deux groupes se réunissent pour un souper. Dans l'intervention, il faut savoir permettre aux gens de s'amuser ensemble. En s'amusant, on peut apprendre beaucoup. On peut apprendre à connaître les personnes car, à ce moment-là, elles vont s'ouvrir. Ce souper a créé une ambiance très spéciale. D'ailleurs, il y a eu un événement bien particulier. Le responsable du programme « Jeunes volontaires » du CLE devait venir annoncer à la jeune formatrice, lors du cours du groupe du jeudi, que son projet était terminé. Comme elle disposait de cette information, elle avait avisé les femmes du groupe du mardi de cette visite. Elle leur faisait donc part que le dernier cours se donnerait la semaine suivante, sauf si le responsable considérait la démarche comme très utile et décidait de prolonger le projet. Cela obligeait donc nécessairement la jeune fille à en faire une évaluation plus systématique.

L'évaluation, dans un projet, ne se fait pas seulement pour l'amélioration interne, mais aussi parce qu'elle est parfois une exigence d'un bailleur de fonds, en l'occurrence, ici, le CLE. La jeune formatrice avait présenté un plan d'action comprenant un échancier échelonné sur dix semaines : un contenu spécifique prévu pour le premier cours, le deuxième et ainsi de suite jusqu'à la fin du pro-

jet. Il y a toujours une différence entre une planification à priori et la réalisation sur le terrain. Par exemple, la jeune fille ne savait pas, au moment de sa planification, qu'elle serait confrontée à des problèmes d'alphabétisation qui paralyseraient l'utilisation du clavier et qui entraîneraient des réajustements du plan initial.

Spontanément, les femmes du groupe du mardi décident de venir se joindre au groupe du jeudi pour rencontrer le responsable. C'est un bon exemple de solidarité. Elles veulent toutes que le projet continue. Elles parlent avec le représentant du CLE et lui communiquent tout ce qu'elles ont appris, où elles en sont rendues, comment cela les valorise, etc. D'ailleurs, deux personnes des cours de formation ont obtenu des entrevues pour décrocher un emploi, justement grâce à leur capacité de naviguer sur Internet et d'y faire de la recherche d'emploi.

Après le départ du responsable du CLE et que celui-ci ait laissé entendre que le projet serait prolongé, le sentiment de solidarité est palpable. Les femmes s'écrient : « *Bravo, on l'a eu!* » Elles ont réussi ensemble. Elles organisent un souper pour fêter leur réussite. C'est une preuve de solidarité entre elles et avec la personne qui donne le service de formation. L'expérience du cours d'informatique avec la jeune formatrice est aussi perçue par les femmes comme une forme de solidarité avec cette dernière. Elles savent qu'elles lui permettent de poursuivre une expérience enrichissante, mais aussi rémunérée, jusqu'en juillet prochain. Elles partagent avec elle sur son vécu familial. Il se développe une forme de solidarité intergénérationnelle, solidarité aussi avec les deux femmes qui passent en entrevue. Elles les soutiennent dans leur démarche. Lorsqu'une revient bredouille de son entrevue, les autres lui disent que ce n'est pas grave, qu'elle va finir par trouver, qu'elles vont chercher avec elle, qu'elles savent ce qu'elle cherche. Ce sont des femmes monoparentales, pour la plupart, qui se sont impliquées, mais il commence à y avoir des hommes, qui s'intéressent en particulier aux cours d'informatique et qui sont sur la lise d'attente.

On considère que le projet a donné de bons résultats, autant pour les femmes qui y ont participé que pour la jeune formatrice, pour qui il s'est avéré une expérience extraordinaire. Les impacts positifs du projet retombent même sur les autres jeunes du quartier. En effet, étant donné que la jeune formatrice (elle-même issue du quartier) a assuré le fonctionnement du projet avec brio, le regard que portent les adultes sur les adolescents et adolescentes du quartier a changé. Considérant autrefois qu'ils et elles n'étaient capables que de vols et de mauvais coups, ils ont maintenant la preuve qu'il y a de bonnes adolescentes et de bons adolescents dans le quartier, et que les jeunes peuvent réaliser de belles choses. Cela a aussi permis à la jeune fille d'en apprendre plus sur la réalité de son quartier, des femmes qui l'habitent et de ce qu'elles vivent. En effet, après chaque cours, les femmes s'assoient dans le local, prennent un café et parlent de leurs affaires.

L'évaluation positive faite par le conseil d'administration du programme, suite au rapport favorable du CLE, a permis de reconduire le projet avec la même jeune formatrice jusqu'en juillet 2002. Cela a également offert la possibilité d'engager, dans un même type de projet, une autre jeune formatrice, qui dispense les cours à deux nouveaux groupes, constitués à partir de la liste d'attente. Par ailleurs, le groupe du jeudi a évalué, avec la première jeune fille, qu'il avait atteint les objectifs prévus dans le programme et qu'aller au-delà de cela dépasserait les compétences de

celle-ci, qui n'est pas une experte en informatique. Cela a donc également permis de constituer un nouveau groupe le jeudi alors que le groupe du mardi, compte tenu de déficiences en alphabétisation, poursuit toujours sa démarche. Par la suite, le projet roule avec trois nouveaux groupes. La première jeune formatrice, maintenant par elle-même, est aussi apte à alimenter la deuxième de textes de réflexion sur l'estime de soi lors des exercices de traitement de texte.

La première jeune formatrice qui, initialement, avait pensé s'orienter en psychologie, était donc inscrite à un DEC général. Mais des considérations financières liées à des études universitaires l'ont amenée à faire le choix d'aller en techniques d'éducation spécialisée. Sa démarche avec le Carrefour communautaire Saint-Paul l'a confirmée dans sa nouvelle orientation. Quant à la deuxième jeune formatrice, elle s'oriente en techniques de travail social.

Il n'est pas exclu qu'on pourrait développer un projet pour personnes plus avancées en informatique, tout en maintenant la formation de base. Autre fait nouveau, pour la première fois, par le biais de cette activité en informatique, des hommes participent aux activités du Carrefour communautaire Saint-Paul. Cela amène aussi, en même temps, une nouvelle problématique à travailler : les rapports entre hommes et femmes qui se retrouvent ensemble dans une activité.

### **Impacts de ces divers projets sur la mobilité**

Les parents dont les enfants fréquentent le Centre de soir-enfants reportent leur projet de déménagement parce qu'ils ont de bons services dans leur quartier. Il en va de même des cours sur l'utilisation des ordinateurs et la réalisation des cuisines collectives. Les gens commencent à trouver, dans le Carrefour communautaire Saint-Paul, un lieu où l'on peut aller. Ils y vont pour vérifier si une ressource existe quelque part pour telle situation. Les deux premières années, c'est un lieu de services, un lieu d'appartenance mais l'organisme veut devenir un véritable centre communautaire, pour développer des projets qui répondront aux différents besoins, que ce soit ceux des adolescents, des personnes âgées, etc.

Le Carrefour communautaire Saint-Paul a créé la Fête du quartier, célébrée à l'occasion de la fête du Québec, le 24 juin. Dans le quartier, il n'y avait rien, sauf une patinoire, un dépanneur et une station service. La fête a été mise sur pied pour donner la possibilité aux gens de se côtoyer, de s'amuser ensemble de 11 h 30 à 15 heures. La fête de la Saint-Jean, en 2000, avait été organisée surtout par des intervenantes et des bénévoles. À l'été 2001, ce sont les femmes fréquentant le Carrefour communautaire Saint-Paul qui se sont impliquées, avec le comité animation, pour travailler à l'organisation et à la réalisation de la fête. C'est une femme du quartier qui est allée chercher les commandites. D'autres femmes ont travaillé à la décoration et un homme s'est occupé du système de son. Les personnes se sont vraiment mobilisées pour cette fête-là. En faisant l'évaluation avec le comité lors d'un petit souper, les gens exprimaient leur satisfaction, leur fierté d'avoir réussi une belle fête. Au printemps 2002, un autre projet est en cours au Carrefour communautaire Saint-Paul. On veut réaliser une immense murale, où se retrouverait la photo de cha-

que personne du quartier. Le visage du quartier serait alors visible. Cette murale, intitulée « *Mille et un visages du quartier* », est dévoilée le 24 juin 2002.

### **Des projets qui suscitent d'autres projets**

Toujours en 2002, d'autres projets mijotent. On pense à un groupe de marche et aussi un à groupe de parents, pour les aider à développer leurs compétences parentales, apprivoiser leur enfant, apprendre à travailler avec leur enfant. Parfois, c'est difficile comme parent de faire la discipline, par crainte d'être trop sévère et que cela entraîne des répercussions. Une vingtaine de parents manifestent leur intérêt pour un tel groupe. C'est le Carrefour communautaire Saint-Paul, en coopération avec la Maison des familles, qui réalise le projet.

Pour leur part, les cuisines collectives ont suscité l'émergence d'un second projet, l'initiation à l'informatique qui, à son tour, suscite un intérêt pour une autre projet, Les mille et un visages du quartier. C'est un adolescent du quartier qui, dans le cadre du programme « Jeunes volontaires », doit prendre la photo numérique de tous les résidents du quartier qui y consentent. Avec ces photos numérisées, une mosaïque sera constituée, laquelle pourrait avoir, de loin, l'apparence d'une fleur et qui, de près, permettrait de reconnaître les gens par leur photo. À la même époque, les gens associés aux cours d'informatique se montrent intéressés à participer au groupe de ce jeune homme pour apprendre le procédé. Cette mosaïque sera éventuellement installée de façon permanente à l'extérieur du pavillon des loisirs du quartier.

### **CONCLUSION**

Ce récit est fort instructif sur une possibilité d'intervention alors que tout semble difficile, que l'on ne voit pas trop comment débiter. Dans la première étape de l'intervention, des activités de type « préparatoire », souvent des activités de loisirs, sont importantes. Fête de quartier, rencontres informelles, distribution d'un petit journal en porte-à-porte sont autant d'occasions de connaître les personnes, de repérer un problème et un besoin. Il faut d'abord aller vers les gens pour les connaître et aussi, se faire connaître : être à l'écoute, gagner la confiance, identifier le problème ou le besoin. Ces activités préparatoires servent aussi à vérifier la dynamique du groupe, à tester sa capacité de mobilisation.

Et là encore, lorsque les problèmes émergent, il faut choisir, parmi ces problèmes ou ces besoins, un projet simple, gagnant, bref, qui a des chances de réussir. Cela ne sert à rien de se battre pour un besoin important si les conditions réalistes pour y répondre ne sont pas réunies. Il faut ainsi savoir tenir compte des gens qui ont souvent vécu beaucoup d'échecs, et tenir compte également des ressources limitées dont on dispose. C'est la théorie des petits pas quoi!

Il faut aussi retenir que le récit met l'accent sur l'agir de l'intervenante. En ce sens, il peut amplifier son rôle et mettre un peu en veilleuse l'importance fondamentale de la mobilisation des personnes du quartier comme le facteur déterminant du changement social. Si

l'intervenante est le catalyseur, la bougie d'allumage, c'est vraiment la mobilisation des personnes du quartier qui s'avère le test de vérité. Une mobilisation réussie est le signe évident que l'objectif poursuivi correspond à un besoin, suscite un intérêt partagé, stimule l'adhésion de ceux et celles qu'il vise. La mobilisation, par le pouvoir du nombre, procure la légitimité pour intervenir. Et comme nous sommes en démocratie, ce pouvoir donné par le nombre est capital.

## ANNEXE

### Grille d'entrevue

(Autant que possible, nous allons respecter la chronologie des événements)

#### PRÉPARATION DE L'INTERVENTION

- Qui était là au début? Qui a démarré l'action?
- Aviez-vous une analyse des besoins du milieu? Une analyse politique ? une enquête sur la culture? Un sondage? Comment avez-vous procédé?
- Quels étaient les problèmes majeurs que vous avez identifiés et lequel avez-vous retenu? Comment?
- D'où est venue l'idée de faire quelque chose? Y avait-il eu des précédents dont vous avez entendu parler? Avez-vous fait des démarches pour les connaître?

#### PLANIFICATION

- Comment avez-vous procédé pour planifier votre projet : appui de votre milieu de travail, du milieu, du réseau de vos pairs, élaboration d'un projet pilote?
- Comment avez-vous fait pour établir des priorités? Quel était le choix qui se présentait à vous? Quelles étaient les solutions possibles?
- Comment s'est élaboré le plan d'action (calendrier, programme d'activités, tâches à faire)? Qui a pris la décision? Quelle fut la répartition des tâches? D'où provenait le financement?

#### ACTION

- Qu'avez vous fait au juste? Comment? Avec qui? Quelles furent les principales tâches, comment ont-elles été partagées?
- Quels furent les problèmes que vous avez rencontrés? Comment les avez-vous solutionnés?
- Quels furent les points tournants de votre action? Quels sont les réajustements que vous avez dû faire, pourquoi et comment?
- Quelles furent les principales tâches à accomplir? Comment ont-elles été partagées?

#### ÉVALUATION

- Quels furent les résultats en matière d'apprentissage du pouvoir, de connaissance de l'organisation et d'autonomie de la communauté?
- Quelles leçons avez-vous retirées? En quoi votre expérience fut-elle enrichie? Celle du milieu? Quelles furent les suites de cette intervention?

Jean-Pierre Deslauriers  
Janvier 1995